



ASSOCIATION DES CLUBS CORPORATIFS DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Dodgeball 2023-2024

REGLEMENT PARTICULIER

Une initiation au dodgeball vous est proposée :

Le lundi 11 mars 2024 à partir de 20h00 à la salle Léo Lagrange à Arras

(Salle Léo Lagrange : place Guy Mollet, 62000 ARRAS)

1 – La discipline

Le dodgeball est un sport collectif dans lequel les joueurs de chaque équipe tentent d'éliminer leurs adversaires, tout en évitant de se faire toucher eux-mêmes

Pour vulgariser ce qu'est le dodgeball, on a pour habitude de dire qu'il s'agit de la version sportive de la célèbre balle aux prisonniers à laquelle nous avons tous joué dans la cour de récréation. Quelques différences existent tout de même :

- * ce n'est pas 1 mais 5 ballons qui sont mis à disposition des équipes
- * les matchs se disputent en 2 périodes divisées en manches de 3 minutes et sur une surface équivalente à un terrain de volley-ball
- * la discipline est régie par des règles internationales, règles qui seront présentées lors de l'initiation et qui s'appliqueront pendant les rencontres.

2 – Les participants

Chaque participant devra être titulaire de la licence corporative et devra faire valider son inscription par son club corporatif. Les ayants-droit sont autorisés à concourir (l'âge minimum est fixé à 14 ans).

S'agissant d'une initiation, aucun prérequis n'est exigé. Seule une tenue permettant la pratique du sport en salle est requise.

L'initiation est individuelle. Les équipes seront créées sur place, en regroupant au maximum les participants par corpos.

3 – Tarifs et inscriptions

L'initiation est gratuite.

Le matériel (chasubles, ballons de dodgeball,...) sera mis à votre disposition par les corpos CUA.

Un moment de convivialité sera organisé à l'issue de la soirée

Les inscriptions devront être transmises par mail à : corpos.cua@gmail.com avant le lundi 11 mars à 17h00.

A l'issue de cette initiation, un championnat sera organisé :

Les lundis de 20h00 à 22h30 à la salle Léo Lagrange, Place Guy Mollet à Arras

4 – Equipes

Les équipes seront composées de 5 joueurs titulaires et de joueurs remplaçants. Autant que possible, les équipes représenteront une corpo mais les ententes entre corpos seront autorisées.

Tous les joueurs, titulaires et remplaçants, devront être adhérents corpos CUA.

5 – Championnat

Le championnat débutera le lundi 13 mai et se terminera le lundi 17 juin 2024.

En fonction du nombre d'équipes inscrites, il sera organisé soit sous la forme d'une poule unique en matchs aller/retour, soit en poules de 3 ou 4 équipes suivies d'une phase finale répartie en tableau principal et en consolante.

Un calendrier de matchs sera établi avant le début du championnat.

6 – Classement

Chaque match gagné rapportera 2 points à l'équipe victorieuse et 0 point à l'équipe vaincue, ou 1 point à chacune des équipes en cas de match nul. Cela permettra d'établir un classement par équipe.

Quel que soit l'organisation choisie et en complément du classement par équipe, un classement déterminera l'ordre des corpos participantes selon le barème suivant :

* l'équipe classée dernière du championnat rapportera 1 point

* l'équipe classée première rapportera un nombre de points égal au nombre d'équipes inscrites et ayant effectivement participé au championnat.

* un bonus de 3 points sera accordé à l'équipe vainqueur ou, en cas de championnat en tableau principal/consolante, aux équipes vainqueurs des phases finales.

(en cas d'entente, les points de l'équipe sont répartis équitablement entre les corpos qu'elle représente)

* enfin, un bonus d'un point par tranche de 10 sportifs sera accordé aux corpos ayant participé à l'initiation.

7 – Inscriptions

Les inscriptions devront être transmises par mail (corpos.cua@gmail.com) à l'issue des séances d'initiation et avant le mardi 7 mai 2024.

Pour toute question:
Mickael PETIT
corpos.cua@gmail.com
0615530100